



GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

A background image showing a group of students in a workshop or classroom setting. They are gathered around a computer monitor, looking at a design on the screen. One student is pointing at the screen. The desk is cluttered with papers, a cup, and other items. The overall atmosphere is collaborative and focused.

Recruter un alternant ESEO

✓ APPRENTISSAGE

✓ CONTRAT PRO

Renforcez vos équipes en recrutant un futur ingénieur ESEO par alternance.

ESEO, grande école d'ingénieur généraliste reconnue par la CTI, propose 2 modalités d'alternance pour s'adapter à vos besoins :

le Contrat d'apprentissage & le Contrat de professionnalisation

LES + DE L'ALTERNANCE POUR VOTRE ENTREPRISE

- ✓ Prérecrutez un ingénieur dans des secteurs clés et sous tension
- ✓ L'alternant, salarié de votre entreprise, est intégré dans une équipe-projet
- ✓ L'alternant vous apporte des connaissances nouvelles, en phase avec les dernières évolutions techniques et technologiques
- ✓ Nouez une relation de proximité avec l'ESEO



✚ ESEO est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu d'intérêt général (EESPIG) à but non lucratif. L'ensemble de nos ressources est dédié à l'intérêt collectif général des étudiants ESEO

✚ ESEO propose 3 diplômes :

- un diplôme unique d'**ingénieur généraliste** certifié (RNCP n°39137) et reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs depuis plus de 60 ans
- un diplôme d'État de niveau **Bac+3** et un titre RNCP n°37873 niveau 6 - Concepteur Développeur
- un diplôme d'État de niveau **Bac+2** et un titre RNCP n°37391 niveau 5

✚ Les expertises de nos étudiants et des équipes pédagogiques sont tournées vers le besoin des entreprises



LES CONDITIONS DE DIPLOMATION

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur de l'ESEO, l'alternant doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir validé **180 crédits ECTS** (European Credit Transfer System), qui correspondent aux unités d'enseignement suivies à l'école et en entreprise.
- ✓ Avoir obtenu un score d'au moins **800 au TOEIC** (Test of English for International Communication), qui atteste du niveau d'anglais requis pour un ingénieur.
- ✓ Avoir obtenu un score d'au moins **600 au Voltaire**, qui certifie du niveau de maîtrise de la langue française écrite.
- ✓ Avoir réalisé une **expérience professionnelle à l'international** de 12 semaines sous statut apprenti, ou 17 semaines minimum sous statut étudiant. Ce stage à l'étranger doit avoir une dimension technique (pas nécessairement dans le domaine de l'entreprise de l'alternant) et apporter une immersion culturelle. Il peut être l'occasion de développer **de nouvelles compétences** utiles pour l'entreprise au retour de l'alternant.



DIPLÔME : ingénieur généraliste ESEO

RNCP N° 39137 - Code diplôme : N°17025512

NIVEAU : certification RNCP, Niveau 7 Bac+5 Master, habilitation CTI

Recruter un ingénieur eseo

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

3 ans

La formation ingénieur par apprentissage ESEO est une formation professionnalisante qui permet d'acquérir les compétences techniques et humaines nécessaires pour exercer le métier d'ingénieur en électronique et en informatique. Elle a pour but de former des ingénieurs capables de diagnostiquer, concevoir, produire, valider, piloter, s'adapter, communiquer. Elle se déroule sur trois ans, en alternance entre l'école et l'entreprise, sur l'un des trois campus ESEO : Angers, Dijon ou Paris-Vélizy.

LE CYCLE DE FORMATION INGÉNIEUR PAR APPRENTISSAGE

Le cycle de formation comprend **6 semestres**, répartis comme suit :

✓ Les **trois premiers semestres** sont un **tronc commun** qui couvre les **fondamentaux** de l'électronique, du génie électrique, de l'automatique, du traitement du signal, des mathématiques, de l'informatique, de l'anglais, de la communication et de la gestion de projet.

✓ Les **deux semestres suivants** sont des **semestres d'option** qui permettent de **se spécialiser** dans l'un des domaines suivants :

	ANGERS	DIJON	PARIS-VÉLIZY
Informatique & Systèmes d'Information	✓	✓	
Systèmes Embarqués, Logiciel & Cybersécurité	✓		
Systèmes Embarqués, Électronique & Radio-Fréquence	✓		
Électronique Embarquée			✓
Systèmes d'Information			✓

✓ Le **dernier semestre** est orienté sur les **sciences humaines**, avec du management et de la gestion de l'innovation.

RECRUTER UN APPRENTI, QUELLES IMPLICATIONS ?

L'entreprise est un acteur clé de la formation ingénieur par apprentissage. Vous accueillez l'apprenti pendant les périodes d'alternance : en moyenne **2 à 3 semaines à l'école** et **2 semaines en entreprise**. Vous lui confiez des missions et des projets en lien avec son domaine d'activité et son niveau de formation. Vous lui versez un salaire et prenez en charge les frais de formation.

Vous participez également à l'évaluation de l'apprenti, en collaboration avec l'ESEO. Des livrables, qui témoignent de son travail et de ses compétences, sont demandés, notamment :

✓ En 1^{re} année : la mise en place des outils de gestion

✓ En 2^e année : la rédaction du cahier des charges du projet d'ingénieur

✓ En dernière année : La réalisation et le pilotage du projet d'ingénieur. Ce projet (appelé "PING") est un projet complexe mais réalisable, qui représente une mission d'un ingénieur. Il doit mobiliser au moins 500 heures de travail. Il est réalisé en entreprise, mais il fait partie intégrante de l'évaluation de l'école.

ACCOMPAGNER L'APPRENTI DANS SA MONTÉE EN COMPÉTENCES

L'apprenti bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** tout au long de sa formation, tant à l'ESEO qu'en entreprise. Il est encadré par :

- ✓ **Un maître d'apprentissage**, qui est un salarié de votre entreprise, souvent un ingénieur expérimenté. Il est le référent de l'apprenti sur le terrain. Il lui transmet son savoir-faire, le guide dans ses missions et ses projets, et veille à son intégration dans l'équipe.
- ✓ **Un tuteur pédagogique**, qui est un représentant de l'ESEO. Il est le lien entre l'école et l'entreprise. Il suit la progression de l'apprenti, valide ses livrables, et s'assure du respect du contrat pédagogique.
- ✓ Chaque semestre, une réunion tripartite est organisée entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique, pour faire le point sur le travail en entreprise et les compétences de l'apprenti.

Bac+2/3

3

SEMESTRE 5, 6 & 7 : CONSOLIDER
Tronc commun informatique & électronique | 50 % en entreprise

4

SEMESTRE 8 & 9 : APPROFONDIR
5 options | 50 % en entreprise

5

SEMESTRE 10 : EXPERTISE
Immersion 100% en entreprise

Bac+5



CONCLURE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

La signature du contrat en apprentissage est tripartite entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA. Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°10103. La convention de formation est signée entre le CFA et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

Nos CFA partenaires :

ANGERS

La CCI49, 1^{er} CFA des Pays de la Loire et 4^e rang national, ouverture sociale, égalité des chances, concours d'innovation

PARIS-VÉLIZY

Le CFA NUMIA, depuis plus de 30 ans, accompagne 3900 apprentis/an avec 2500 entreprises partenaires.

DIJON

Le CFA sup Bourgogne, créé en 2008, géré conjointement par l'université de Bourgogne et la CCI Bourgogne Franche-Comté, 2000 apprentis/an.

Pour toute question relative à l'apprentissage, contactez nos équipes dédiées sur apprentissage@eseo.fr



LES INFOS CLÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Dates & durée du contrat	3 ans de septembre 2026 à septembre 2029
Volumes d'heures de formation	1700 heures avec 600 heures la 1 ^{re} année, 650 la 2 ^e année 450 la 3 ^e année
Coût de la formation	13 520 € par année de contrat
Financement	• Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, niveau de prise en charge selon IDCC (barème France Compétences) • Aide à l'embauche : 2000 euros pour les entreprises de - de 250 salariés 750 euros pour les entreprises de + de 250 salariés 6000 € pour les apprentis en situation de handicap, cumulable avec d'autres dispositifs
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) applicable dans la branche, lorsque celui-ci est plus favorable, et évolue selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.
Expérience obligatoire à l'international	Oui, 12 semaines minimum

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux étudiants **en dernière année de cycle ingénieur**, année déterminante qui les prépare à devenir des ingénieurs hautement qualifiés. La diversité des options, dans lesquelles se sont spécialisés les étudiants au cours de leur 2^e année de formation, permet de répondre aux besoins en compétences des entreprises de tous secteurs d'activité dans les domaines de l'électronique et du numérique.

OPTIONS

ANGERS

Systèmes Embarqués - Électronique & Radiofréquences
Systèmes Embarqués - Logiciels & Cybersécurité
Data Intelligence, Signal & Applications
Systèmes Information - Cloud Systèmes & Sécurité
Systèmes Information - Logiciels & Données
Génie Electrique & Transitions Énergétiques

DIJON

E-santé
Industrie 4.0
Smart city

PARIS-VÉLIZY

Data & Intelligence Artificielle
Ingénierie d'Affaires

Le contrat de professionnalisation dure 12 mois, de septembre à septembre. Le contrat est alterné avec un rythme moyen de 15 jours en formation et 15 jours en entreprise de septembre à mars. A partir de fin mars, les étudiants sont exclusivement en entreprise jusqu'à la fin du contrat. Le contrat se termine par une soutenance finale en début septembre en vue de l'obtention du diplôme ingénieur généraliste ESEO.



CONCLURE LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°12434 signé entre l'employeur et l'alternant. La convention de formation est signée entre l'ESEO et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé par l'employeur à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

LES INFOS CLÉS DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Date & durée du contrat	1 an de septembre 2026 à septembre 2027
Volumes d'heures de formation	420 heures de formation
Coût de la formation	11 960€, soit un cout horaire net de taxe de 28,47€
Financement	Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, selon code IDCC
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) applicable dans la branche, lorsque celui-ci est plus favorable, et évolue selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

BON À SAVOIR :

Un contrat d'apprentissage ne peut pas être signé en lieu et place d'un contrat de professionnalisation pour la dernière année de cycle ingénieur, la CTI ne le permet pas. Le contrat de professionnalisation est proposé exclusivement en dernière année de cycle de formation ingénieur, là où le contrat d'apprentissage est adossé à la durée du cycle de formation (3 années).

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE AVEC LE BTS CIEL

2 ans

LA FORMATION BTS CIEL

Le BTS Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique - Option A : Informatique et réseaux (RNCP37391 - Ministère de l'Enseignement et de la Recherche - enregistré au Journal Officiel le 25/02/2023) est un diplôme d'État de niveau Bac+2 formant des techniciens supérieurs opérationnels.

Proposée sur le campus de Dijon, la formation BTS CIEL se déroule sur 2 ans et forme des apprentis capables de concevoir, installer, sécuriser et maintenir des systèmes informatiques et des systèmes embarqués complexes, connectés et intelligents. La formation repose sur l'acquisition de compétences techniques solides, développées à la fois en centre de formation et en entreprise, en lien direct avec les réalités professionnelles.

Les diplômés disposent de compétences leur permettant une intégration rapide dans le monde professionnel ou la poursuite d'un parcours de formation, selon les besoins du secteur.



CONCLURE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

La signature du contrat en apprentissage est tripartite entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA. Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°10103. La convention de formation est signée entre le CFA et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

Notre CFA partenaire sur le campus de Dijon est le CFA sup Bourgogne. Créé en 2008, il est géré conjointement par l'université de Bourgogne et la CCI Bourgogne Franche-Comté, et compte 2000 apprentis/an.



Pour toute question relative à l'apprentissage, contactez nos équipes dédiées sur apprentissage@eseo.fr



LES INFOS CLÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Dates & durée du contrat	2 ans de septembre 2026 à août 2028
Volumes d'heures de formation	1232 heures avec 656 heures la 1 ^{re} année, 576 la 2 ^e année
Coût de la formation	9 300 € par année de contrat
Financement	• Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, niveau de prise en charge selon IDCC (barème France Compétences) • Aide à l'embauche : 4500 euros pour les entreprises de - de 250 salariés 1500 euros pour les entreprises de + de 250 salariés 6000 € pour les apprentis en situation de handicap, cumulable avec d'autres dispositifs
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) applicable dans la branche, lorsque celui-ci est plus favorable, et évolue selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE AVEC LA FORMATION PROFESSIONNELLE BAC+3

 **contrat de 2 ans**

Les formations Bac+3 d'ESEO Pro reposent sur une pédagogie orientée vers la pratique et les mises en situation professionnelles. La première année se déroule en formation initiale, afin de permettre aux étudiants d'acquérir les bases théoriques et les compétences fondamentales nécessaires à la poursuite de leur parcours. Dès la deuxième année, les apprentis acquièrent une solide expérience en entreprise grâce à l'alternance, qui peut représenter jusqu'à 70 % de leur temps de formation.

Formations proposées :

- ✓ Développeur Full-Stack
- ✓ Informatique & Intelligence Artificielle

Ces deux formations mènent au titre professionnel de Concepteur développeur d'applications (niveau 6 – Bac+3), certifié par le Ministère du Travail. Elles ouvrent la voie à une poursuite d'études en Bac+5 ou à une insertion rapide sur le marché de l'emploi, avec des spécialisations en développement full stack, informatique et intelligence artificielle



CONCLURE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

La signature du contrat en apprentissage est tripartite entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA. Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°10103. La convention de formation est signée entre le CFA et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

Nos CFA partenaires :

ANGERS

La CCI49, 1^{er} CFA des Pays de la Loire et 4^e rang national, ouverture sociale, égalité des chances, concours d'innovation

PARIS-VÉLIZY

Le CFA NUMIA, depuis plus de 30 ans, accompagne 3900 apprentis par an, avec 2 500 entreprises partenaires, soutient la mobilité internationale ainsi que le permis de conduire.

DIPLÔME : «Développeur Full-Stack» ou «Informatique & Intelligence Artificielle»

RNCP N° 37873 : Concepteur Développeur d'Applications

NIVEAU : certification RNCP, Niveau 6

LES INFOS CLÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Date & durée du contrat	2 ans de septembre 2026 à août 2028
Volumes d'heures de formation	1 120 heures de formation 595h en 1 ^{re} année de contrat - 525h en 2 ^e année du contrat
Coût de la formation	8 500 € par année de contrat
Financement	• Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, niveau de prise en charge selon IDCC (barème France Compétences) • Aide à l'embauche : 2000 euros pour les entreprises de - de 250 salariés 750 euros pour les entreprises de + de 250 salariés 6000 € pour les apprentis en situation de handicap, cumulable avec d'autres dispositifs
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) applicable dans la branche, lorsque celui-ci est plus favorable, et évolue selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

RENCONTREZ les candidats lors des Careers Day ESEO

ANGERS

Jeudi 02 avril 2026

DIJON

Jeudi 23 avril 2026

PARIS-VÉLIZY

jeudi 09 avril 2026

DÉPOSEZ vos offres d'alternance sur notre plateforme partenaire



ou à entreprises@eseo.fr

REJOIGNEZ les membres du club Entreprises ESEO

Les membres du club Entreprises ESEO bénéficient d'un accès privilégié aux candidats à l'alternance.

NOS PARTENAIRES ESEO

ACCENTURE	CDC INFORMATIQUE	ITANCIA	SIGMA
AIRBUS	CNP	LACME	SIMPHONIS
ALL CIRCUIT	CICOR	LACROIX	SNCF
ALTEN	CODILOG	MANITOU	SOFTWAY MEDICAL
ARTEMYS ; ALT-UP	CREATIVE EURECOM/ CROSSWAY	MBDA	SOPRA STERIA
ASTEK	DAVEO	MC2i	SPIE
ASYS	DOURS - Groupe	MICROCHIP	STMICROELECTRONICS
ATEME	EVOLIS	NAVAL GROUP/SIRHENA	SYNOPSIS
ATLANTIC INDUSTRIE	EXPLEO	ODIGO	THALES
ATOS	FINANCIERE DES PAIEMENTS ELECTRONIQUES (NICKEL)	OKAMAC	TRIMANE
AUBAY - SOLUTEC	HEADMIND PARTNER	PGA ELECTRONIC / ASTRONICS	VALEO
BODET /KELIO	HITACHI RAIL	RING CENTRAL	VINCI ENERGIE
BOUYGUES TELECOM		SCHNEIDER ELECTRIC	
CAPGEMINI		SEKOIA	
CASTEL			



www.eseo.fr/entreprises

entreprises@eseo.fr

+33 (0)2 41 86 67 67



ANGERS

10 bd Jeanneteau
49100 ANGERS

DIJON

11 rue Sully
21000 DIJON

PARIS-VÉLIZY

13 av. Morane Saulnier
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY